ID: 007-200039808-20231212-2023_12_006B-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche 07150 VALLON PONT D'ARC

Élection d'un vice-président

ARRONDISSEMENT de LARGENTIERE Effectif légal du conseil communautaire : 39 Nombre de conseillers en exercice : 39

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Le 12 décembre 2023, à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à RUOMS Espace Rionis, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents: Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE.

Absents excusés: Patrice FLAMBEAUX, Françoise PLANTEVIN

Pouvoirs Thierry BESANCENOT à Guy CLEMENT, Sylvie CHEYREZY à Claude BENAHMED. Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Françoise HOFFMAN à Antoine ALBERTI, Jacques MARRON à Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Maurice CHARBONNIER

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 29

Nombre de pouvoirs: 8

Constitution du bureau de vote

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs Et un secrétaire

Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet son vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

Election d'un vice-président

Sous la présidence de Luc PICHON, président, le conseil communautaire est invité à procéder à l'élection d'un vice-président supplémentaire. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, arrondi à l'entier supérieur, soit 8 vice-présidents au maximum. Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, soit 11.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé sept le nombre des vice-présidents.

Election du septième vice-président

Résultats du premier tour de scrutin
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote $\mathcal O$
Nombre de votants (enveloppes déposées)3
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral)
Nombre de suffrages exprimés [b-c]
Majorité absolue

			Reçu en préfecture le 14/12/2023	IA	
INDIQUED LE NOMET LE DDENOM DES	NOMBBE DE	OLIF	Publié le 18/12/2023	LUY	
INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS		5U1	ID: 007-200039808-20231212-2023_1	12_006B-E	
_	En chiffres		En toutes lettres	-	
I SPARTEL Nadege	3/	—`{	aento cin	1	
<u>_</u>				1	
Résultats du deuxième tour du scrutin					
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris p	part au vote				
Nombre de votants (enveloppes déposées)					
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau					
Nombre de suffrages exprimés [b-c]		• • • • •	••		
Majorité absolue					
INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS				
CANDIDATS	En chiffres	301			
	Zircinires		En toutes lettres	-	
				1	
	1			1	
			-	1	
				_	
Majorité absolue INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS				7	
	NOMBRE DE En chiffres	SUF	FRAGES OBTENUS	1	
	Eli Cilliles		En toutes lettres	1	
				1	
				1	
Proclamation de l'élection du septième vice-p M/Mme	résident +a été	pr	oclamé(e) (premier) vice	-	
4- Observations et réclamations					
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	••••••	•	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	***************************************	•	
		•••••	••••••	•	
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •		•	
•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			•	
	•••••				
Clôture du procès-verbal					
l a muéa aut musa de combal dusa é at alas la 40 d.					
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 12 de a été, après lecture, signé par le président, les as			eures, en double exemplaire) ,	

Le Président Lu C Pi CH ON

Le Secrétaire Les assesseurs Doi CHI DT ALLE LES ASSESSEURS DO